

VOTRE URPS EN ACTION

N°1 - Novembre 2013



LETTRE D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PHARMACIENS PACA

Le mot du président

Chers confrères, chères consœurs,

Votre Union régionale des professionnels de santé est opérationnelle depuis deux ans. Deux ans de travail quotidien pour promouvoir notre profession et l'inscrire sur les rails de la pharmacie de demain.

Nous prenons enfin le temps de vous adresser une lettre d'information qui a vocation à vous être adressée trimestriellement et par laquelle nous souhaitons vous tenir informés des actions que nous menons dans le respect de la confiance que vous nous avez accordée il y a deux ans déjà.

Nous travaillons sur plusieurs axes et notamment la promotion d'actions de santé publique : promotion de la contraception chez les adolescents, dépistage du diabète chez des personnes en situation de vulnérabilité, etc. Au cœur de ces actions, les pharmaciens apparaissent plus que jamais pour ce qu'ils sont : des acteurs de santé responsables, soucieux d'offrir à la population des services de qualité.

Portée par la volonté d'améliorer l'accès aux soins de proximité de la région, votre URPS mène aussi un projet visant à structurer la prise en charge post hospitalière grâce à une meilleure coordination ville-hôpital. Les conditions de sortie des établissements de soins doivent être améliorées et l'offre d'accompagnement personnalisé proposée par les pharmaciens au sortir d'hôpital, mieux identifiée.

Vous avez été consultés au printemps dernier pour recueillir vos attentes sur ce projet. Merci de votre participation. Elle nous permettra de vous apporter des réponses concrètes sur ces sujets également.

Bonne lecture et à bientôt.
Bien confraternellement.

Charles Fauré
Président de l'URPS Pharmacien PACA

Matériel médical : un champ d'intervention qui suscite des attentes fortes

Au printemps 2013, l'URPS a conduit une enquête auprès des pharmaciens de la région. L'objectif était de recueillir vos attentes quant aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet « Coordination des soins à la sortie d'hôpital ». Plus précisément, nous souhaitons :

- identifier les difficultés actuelles rencontrées par chacun en matière de dispensation de matériel médical,
- conforter notre choix d'orienter notre feuille de route sur la prise en charge des patients en sortie d'hôpital,
- évaluer votre intérêt quant à la mise en place d'actions de promotion de nos interventions dans le champ du maintien à domicile,
- identifier vos besoins en matière de formations sur la délivrance du matériel médical.

Cette opération a reçu un accueil très favorable. Vous avez été nombreux à manifester votre satisfaction et votre intérêt quant à la thématique de travail choisie. Il ressort de l'analyse des résultats que la majorité des pharmaciens ont des attentes fortes vis-à-vis de cette thématique.

30% des personnes interrogées pensent qu'il est impératif de renforcer les actions de communication auprès de trois publics :

- les patients qui doivent être informés des compétences de leur pharmacien en matière de maintien à domicile,
- les prescripteurs qui influencent largement le choix d'orientation du patient,
- les établissements de santé.

Au-delà de simples actions de communication, des actions pédagogiques sont attendues.

Par ailleurs, 25% des personnes interrogées affirment qu'il importe d'intervenir à la source du problème, c'est-à-dire de travailler étroitement avec les établissements de santé et les prescripteurs. L'URPS a pris note de ces attentes et les intègre dans la poursuite de son action. Dès à présent, les actions opérationnelles suivantes vont être développées :

- des interventions en établissements de santé dans le cadre d'une expérimentation ville-hôpital
- des actions de communication auprès de l'ensemble des acteurs.

Votre URPS : engagée pour la santé de ses habitants

Dépistage de la broncho-pneumopathie chronique obstructive

Pour la première fois, l'URPS pharmaciens PACA participe à la mise en place d'une **action interprofessionnelle** de dépistage de la broncho-pneumopathie chronique obstructive. Cette action mobilise les pharmaciens, les kinésithérapeutes et les médecins généralistes du nord de Marseille.

Pour rappel, 50 000 personnes ne sont pas prises en charge sur les 57 000 touchées dans cette zone, selon les données épidémiologiques les plus récentes.

La campagne s'adresse aux patients par le biais d'un questionnaire de dépistage concis et rapide, à remplir à la pharmacie. Celui-ci permet d'orienter le patient vers son médecin traitant et en cas de besoin vers un pneumologue.

Le lancement de cette opération aura lieu le **mercredi 27 novembre 2013**, sous le patronage conjoint du Comité Départemental des maladies Respiratoires des Bouches du Rhône et celles de votre URPS.

Dépistage du diabète et de l'hypertension chez des personnes en situation de vulnérabilité

L'URPS pharmaciens PACA est l'une des premières URPS à avoir conduit une expérimentation en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé PACA.

Intitulée « Dépistage du diabète et de l'hypertension chez des personnes en situation de vulnérabilité », elle s'est déroulée de décembre 2011 à décembre 2012.

Sur cette période, 35 pharmacies de la région ont été sélectionnées pour effectuer des dépistages sur les personnes de plus de 45 ans en situation de vulnérabilité et qui n'avaient pas eu de suivi par un médecin généraliste depuis au moins un an.

Les pharmaciens ont effectué 1416 dépistages dont 251 positifs, 1387 prises de tension dont 185 alarmantes et ont opéré des calculs d'IMC afin de compléter les données attendues. Les pharmacies participantes ont été rémunérées à hauteur de 1200 euros pour un maximum de 10 dépistages par mois.

Cette action qui a permis de valoriser le rôle d'acteur de santé de proximité des pharmaciens initie une réflexion intéressante et porteuse sur les nouveaux modes de rémunération à développer.

“ Les pharmaciens ont effectué 1416 dépistages ”



Retour à domicile : des autocollants pour promouvoir votre rôle de pharmacien

Conduire des actions de communication auprès des patients de la région sur le rôle du pharmacien dans le maintien à domicile et la sortie d'hospitalisation : telle était l'une des actions attendues dans le cadre du projet porté par l'URPS.

Répondant à cette forte demande, l'URPS met gracieusement à votre disposition des **autocollants porte carte vitale** à remettre à vos patients.

Ces autocollants portent des messages simples sur les compétences des pharmaciens en tant qu'acteurs de santé de proximité.

Tous ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir un lot d'autocollants peuvent passer leur commande depuis le blog dédié : <http://projetcoordinationurpspharmapaca.wordpress.com/>

Pour ceux d'entre vous qui auraient déjà écoulé leurs lots, n'hésitez pas à renouveler votre commande..



Fiches de coordination ville-hôpital : une large diffusion attendue

Dans le cadre de son projet « Coordination des soins à la sortie d'hôpital », l'URPS a travaillé, en collaboration avec les autres URPS de la région, à l'élaboration d'une fiche de coordination ville-hôpital.

Cette fiche est une première action pour tisser des liens avec les professionnels de santé hospitaliers et les établissements de santé. Elle identifie l'ensemble des professionnels de ville (professionnels de santé et accompagnants médico-sociaux) choisis librement par le patient, qui interviennent dans son parcours de santé en ville.

Diffusée par les pharmaciens, complétée et conservée par le patient, cette fiche a vocation à être remise par ce dernier à l'équipe de soins hospitalière dès son entrée à l'hôpital. Elle facilite le retour à domicile des patients en identifiant l'équipe de soins de ville qui accompagnera le patient en sortie d'hospitalisation. Elle doit permettre au patient d'être mieux orienté à sa sortie d'hôpital vers les professionnels de santé de son libre choix.

Présentée en septembre dernier aux établissements de santé de la région, cette fiche est aujourd'hui opérationnelle. Cet outil est un des moyens utilisés par l'URPS pour consolider les liens entre les équipes de ville et les équipes hospitalières.

Elle permet de rappeler l'offre de soins de qualité proposée par les professionnels de ville à chaque malade en réponse à ses attentes particulières.

Nous avons un rôle collectif à jouer pour renforcer les relations ville-hôpital : diffusons ces fiches auprès de nos patientèles.

Vous trouverez, en accompagnement de cette lettre d'information, 10 fiches vierges à compléter avec vos patients.

Vous pouvez ensuite télécharger ces fiches directement sur le site internet de l'URPS : www.urps-pharmaciens-paca.fr.

Fiche de liaison - Ville-Hôpital

Je soussigné(e), M./Mlle/Mme assure avoir librement choisi* les intervenants de ma prise en charge médicale et souhaite que mes vœux soient respectés tout au long de mon parcours de soin.

Le _____ à _____ Signature _____

*Article L. 1110-8 du code de la santé publique : le droit du malade au libre choix de son praticien et de son établissement de santé est un principe fondamental de la législation sanitaire

Coordonnées du Patient

Nom : _____
Prénom : _____
Date de Naissance : _____
n° de sécurité sociale : _____

Adresse : _____

n° de tél fixe : _____
n° de tél portable : _____
Mail : _____

Personne à contacter :

Nom : _____
Prénom : _____
N° de tél : _____

PROFESSIONNELS DE SANTE DE VILLE

Médecin Traitant : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Pharmacie : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Infirmier Libéral : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Masseur Kinésithérapeute : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Chirurgien-dentiste : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Orthophoniste : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Podologue : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Sage-femme : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Orthoptiste : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

Laboratoire de biologie médicale : Tél : _____ Courriel : _____ Fax : _____

ACCOMPAGNANTS

Assistante sociale / vie sociale : Tél : _____ Courriel : _____

Auxiliaire de vie : Tél : _____ Courriel : _____

Ambulance : Tél : _____ Courriel : _____

Livraison des repas : Tél : _____ Courriel : _____

Autre : _____



Un nouveau blog vous attend Page 2

Retrouvez toutes les actualités du projet « Coordination des soins à la sortie d'hôpital » et postez vos commentaires pour consolider le projet sur <http://projetcoordinationurpspharmapaca.wordpress.com>



VOTRE URPS EN ACTION

Pour plus d'informations sur le projet « Coordination des soins à la sortie des hôpitaux » :
<http://projetcoordinationurpspharmapaca.wordpress.com/>

Pour plus d'information sur votre URPS :
<http://urps-pharmaciens-paca.fr/>

Nous contacter :
URPS Pharmaciens PACA
urpspharmacienspaca@gmail.com
06 12 50 72 97

Membres du bureau :

FAURE Charles, Président
PALON Annie, Vice-Présidente
SIFFRE Michel, Secrétaire Général
PAUL Robert, Secrétaire général adjoint
LANCE Philippe, Trésorier
SOYER Jean-Marie, Trésorier adjoint

Autres membres de l'assemblée générale :

AMBARD Luc
BONNEFOI Philippe
DESRUELLES Thierry
FUBIANI Jean Luc
GRASSI Jean-Baptiste
PASQUALI Françoise
RICHAUD Pierre
RODDE Didier
SCHNEIDER Bernard

L'URPS Pharmaciens PACA est composée de 15 pharmaciens élus par l'ensemble pharmaciens de la région. Issus des différents syndicats de pharmaciens déclarés représentatifs, les élus conduisent des actions qui impactent l'ensemble des pharmaciens de la région.